

Tirer le diable par la queue

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **37 (1899)**

Heft 14

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197490>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

on tot bon po ein derè et po ein fèrè, étai chetâ su lo banc contre lo mouret, pè vai lo maitein dès la trâblia, eintremi dà z'altro compaignon. L'avâi dza medzi dè elliaò ribès et voliâvè s'ein reservi on part dè couillèrâ, mà, lo plliat, qu'avâi fè lo tor, sè trovâvè tot à l'altro bet et ne poivè pas l'aveintâ avouè la man.

Adon, quand ve cein, ye dese :

— Dis-vâi, Bordatse, tè que tè à fin bet et tè, Pécoué, qu'est à l'altro bet, eimpougnivai ellia trâblia tsacon pè voutron bet et vo l'avancèrâi on bocon dâo côté dè la fenêtra, contre mè.

Lè dou gaillâ, que ne saviont pas què sè derè, sè crotson à la trâblia et l'avancèron coumeint avâi de Cropatton.

Adon quand lo bet dè la trâblia iò y'avâi lo plliat dè ribès, arrevâ drâi dévânt lo gaillâ, stusse lào fe :

— Ora, halte ! arrètâ vai on momeint, vu mè servi dè ribès !

Pu, quand l'ein eut poaisi n'a demi-doanna dè couillèrâ, Cropatton lào dese :

— Reboutâ pi la trâblia iò l'irè, ora y 'è tot cein que mè faut ; grand maci !

Les chambres à coucher d'autrefois.

En visitant les chambres de nos vieux palais ou châteaux, on peut se faire une idée des dimensions énormes que les draps de lit devaient présenter. On nommait couchettes des lits de 6 pieds carrés ; les couches mesuraient 8 pieds 1/2 sur 7 1/2, ou 11 sur 10, ou 12 sur 11. Ces dernières avaient donc 4 mètres de largeur.

Mais il ne faut pas oublier qu'à cette époque les nobles invitaient sans cesse à coucher avec eux leurs compagnons d'armes, en signe de fraternité chevaleresque.

Un bon lit se composait alors d'une paillasse remplie de foin et de paille, d'un matelas garni de laine et de coton, d'un lit de plume, d'un traversin rempli de duvet et d'un oreiller. Nous retrouvons encore cette même disposition dans beaucoup de nos campagnes où le sommier n'est qu'exceptionnellement employé.

Au XV^e siècle on inventa le matelas de toile cirée gonflée d'air au moyen d'un soufflet. A partir du XVI^e siècle, on commença à bassiner les lits avec la bassinoire classique. Au XVII^e siècle, le *moine* était déjà connu, mais la boule à eau chaude, originaire d'Angleterre, ne conquiert la faveur publique que vers 1770.

Jusqu'au début du XVII^e siècle, les draps de lits conservèrent le nom de linceux et linceuls. Les élégants avaient adopté la mode des draps de taffetas noirs.

La coutume était de les parfumer. A défaut de salon, la chambre à coucher résuimait la vie privée d'une femme. Elle y passait la journée entière, étendue ou assise sur son vaste lit garni de moelleux oreillers. C'est dans cette attitude qu'elle recevait ses visiteurs.

(Le Voleur.)

Tirer le diable par la queue. — Voilà une locution populaire très fréquemment employée et dont peu de gens connaissent l'origine. A n'en pas douter, elle fait supposer entre le diable et le pauvre homme une lutte dans laquelle ce dernier n'osant attaquer de front son adversaire, sans doute à cause des cornes et des griffes, le saisit par derrière afin de l'éloigner ; et l'inutilité de ses efforts a été rendue par une de ces métaphores empruntées de ces bêtes récalcitrantes qui s'obstinent à avancer au lieu de reculer quand on les tire par la queue. C'est donc la lutte incessante de l'homme contre le malheur, et de la lutte opiniâtre auquel il est condamné pour se procurer de quoi vivre.

On connaît cette phrase originale que Victor Hugo fait dire à Gubetta dans *Lucrece de Borga* :

« Il faut que la queue du diable lui soit sou-dée, chevillée et vissée à l'échine d'une manière bien triomphante, pour qu'elle résiste à l'innombrable multitude de gens qui la tirent perpétuellement ! »

Hospice de l'enfance. — Lors de la dernière vente en faveur de cet établissement, une élégante petite brochure illustrée avait été publiée. Cette brochure, contenant quelques pièces de vers, dont l'auteur est M. Ferdinand Wenger, est encore en vente, au profit de la même œuvre, chez MM. ROUSSY et TARIN, libraires. Prix : 50 centimes.

Logogriphe.

Mon sort, hélas ! est d'être exposé à la flamme ;
Mon nom sert quelquefois à nommer une femme ;
Mon pays d'origine est par delà les mers ;
Sous son beau ciel on voit les rameaux toujours verts ;
Si tu m'ôtes un pied, ô lecteur, tu me changes
En ce pays lui-même où tu serais aux anges.

Pour laver les bas noirs. — Il ne faut pas employer de savon, mais une sorte de mousse faite au moyen du son (environ une tasse à thé) enfermée dans un sac de mousseline. On lave les bas dans cette préparation. Au sortir de l'eau, on les roule dans une serviette en pressant fortement, et on les fait sécher rapidement à la chaleur du feu, non en plein air.

Pour faire de l'eau de lavande. — Le moyen le plus simple, et qui donnera un excellent produit, consiste à délayer 50 grammes d'essence de lavande dans un litre de bonne eau-de-vie.

Rien de plus sain et de plus rafraîchissant en même temps que de moins coûteux.

Boutades.

L'ouverture de la saison d'opéra nous remet en mémoire les imprécations d'un baryton irrité par la jalousie, contre un ténor que tout le monde applaudit. Espérons que nous n'entendrons jamais de pareilles choses parmi nos artistes :

Ténor, unique objet de mon ressentiment,
Ténor, que des gobeurs ençensent bêtement,
Ténor, sinistre auteur du mal qui me dévore,
Vil ténor ! je te hais ! parce que l'on t'adore !
Puissent tes auditeurs ensemble conjurés
Houspiller sans pitié tes sons mal assurés ;
Puissent-ils te cribler de mille pommes cuites,
Et, si ce n'est assez, qu'ils t'en lancent de frites.
Que des chats monstrueux, des couacs et des grai-

Sans trêve en ton gosier se pressent par millions.
Puissé-je voir la presse éreinter tes roulades,
Voir huer et siffler toutes tes gargouillades.
Voir le dernier ténor cracher son dernier *ut*,
Moi seul en être cause et lui dire enfin : *Zut !*

J.-B. LAGLAIZE.

Au guichet d'une administration de l'Etat. — Un contribuable, à l'employé absorbé dans la lecture de son journal :

— Monsieur, s'il vous plaît...

Le rond-de-cuir, se décidant à lever les yeux :

— Vous n'êtes guère patient... S'il y avait du monde avant vous, vous seriez pourtant bien obligé d'attendre !

Un de nos marchands de combustibles recevait, il y a quelque temps, cette missive d'une jeune veuve de sa connaissance :

« Chair monsieur, faite moi le plaisir de m'envoyer deux sent quilo de coqs car il fais bien frois. »

Un Marseillais et un Gascon ont passé la soirée ensemble. L'heure est avancée.

Le Gascon, regardant sa montre : « Bagasse, deux heures ! C'est le moment d'aller se coucher. Ce n'est pas que je dorme beaucoup, oh ! non ! quatre à cinq heures de sommeil me suffisent. »

— Eh ben, moi, dit le Marseillais, deux heures de sommeil, c'est tout ce qu'il me faut.

— Deux heures, seulement ? Ce n'est pas assez.

— Oh mais, moi, je dors très vite, mon bon !

Toujours les bizarreries de notre langue.

Quand un homme se meurt on dit qu'il s'éteint.

Et quand il est mort on l'appelle feu !

Quelques amis causaient l'autre jour des difficultés qu'offrirait l'étude de certaines langues étrangères. Les uns prétendaient que l'allemand était beaucoup plus difficile à retenir que l'anglais ; d'autres affirmaient le contraire.

— Quant à moi, interrompt l'un d'eux, j'ai toujours eu la preuve que la langue la plus difficile à retenir était celle de ma belle-mère.

Une dame est en train de marchander un gigot.

Elle aperçoit le chien du boucher, perché sur une table et occupé à flairer la marchandise.

— Est-ce que cet animal-là ne vous mange jamais de viande ? demande-t-elle.

— Oh ! jamais, madame ; il la lèche, et c'est tout.

Voici le contenu d'un petit billet remis dans le temps à un voiturier faisant le trajet de Morat à Lausanne, par un agriculteur de la Broye : « Cher ami, je t'envoie, comme tu m'avais demandé, trois douzaines d'œufs pour faire couvrir par le voiturier. »

Au Palais de Justice, dans la salle des Perdus.

Un vieil avoué, montrant à un de ses confrères un avocat qui est en train de gesticuler et de parler tout seul :

— Ah ça ! il est donc fou ?

— Pourquoi cela ?

— Dame ! Un avocat qui se parle à lui-même, c'est comme un pâtissier qui mangerait sa marchandise.

Madame frappe modestement à la porte de la chambre où repose sa cuisinière.

— Ma chère Joséphine, vous plairait-il de vous lever pour préparer le déjeuner de monsieur ? Il est près de 8 heures. Après quoi, si cela ne vous dérange pas, vous aurez bien l'extrême obligeance de vous occuper un peu du dîner : je vais réveiller Françoise, qui aura peut-être la bonté de vous aider.

La Paternelle. — Dans son assemblée générale du 9 mars dernier, cette société ayant décidé l'organisation d'une Fête champêtre, pour subvenir aux frais considérables nécessités par l'arbre de Noël qu'elle offre chaque année aux enfants de ses membres, le comité chargé de l'élaboration du programme de cette fête, qui aura lieu au Parc de Montriond, en a fixé les dates au dimanche 28 et lundi 29 mai prochain,

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Fournitures de bureaux.

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Factures. — Circulaires.

Cartes d'adresse et de visite.

Faire-part.

MENUS ET CARTES DE TABLE

| | | |
|---|------------|--|
| OCCASION | | <small>Les grands stocks de marchandise pour la Saison d'automne et hiver, telle que :</small> |
| Ettoffes pour Dames, fillettes et enfants, | | |
| | dep. Fr. 1 | — p. m. |
| Milaines, Bouxkins, Cheviots p ^r hommes | » 2 50 » | |
| Coutil imprimé, flanelle laine et coton | » — 45 » | |
| Cotonnerie, toiles écruës et blanches | » — 20 » | |
| jusqu'aux qualités les plus fines sont vendues à des prix excessivement bon marché par les Magasins populaires de Max Wirth, Zurich. — Echantillons franco. — | | |
| Adresse: Max Wirth, Zurich. | | |

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.